

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 95 (1967-1968)
Heft: 7-8

Artikel: Communiqué officiel de l'Association vaudoise des amis du patois
Autor: Decollogny, Ad.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-234729>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



*Communiqué officiel de l'Association
vaudoise des amis du patois*

Assemblée générale

Elle aura lieu le dimanche 17 mars, à 14 h. 15, en la « Salle des Vignerons ». Nous n'avons pu la fixer au premier dimanche de mars, car, maintenant, il y a lieu de tenir compte de l'avis du propriétaire de salles.

Nous serons plus près du printemps, ce qui vous permettra de venir plus nombreux.

Prix Kissling

Cette année, l'hiver a contraint chacun à rester à la maison, vu la quantité de neige tombée. Et à la maison, on ne peut pas se borner à écouter la radio. Il y a des choses souvent plus intéressantes. Ne serait-ce que de s'essayer à faire un travail de « concours » en patois, croyez-moi, c'est excitant.

Les travaux doivent être présentés en cinq exemplaires dactylographiés, pour le 30 avril 1968, au président, Ad. Decollogny, 11, ch. du Parc-de-Valency, 1004 Lausanne.

Il est rappelé que le « Prix Kissling » a été créé par l'Académie rhodanienne des lettres, dans le cadre de l'Association vaudoise des amis du patois. Il couronne une recherche historique ou philosophique relative au dialecte vaudois ou, à

son défaut, un conte ou une nouvelle dans ce dialecte.

Les traductions sont exclues et seules les œuvres modernes sont retenues. Tout envoi dont l'anonymat n'est pas absolu sera écarté.

Le meilleur travail recevra une médaille en vieil argent, plus une somme de 25 fr., le 2^e prix recevra 25 fr. et le 3^e prix 15 fr.

Les travaux primés restent la propriété de l'Association pendant deux ans. Les anciens lauréats peuvent adresser des travaux, cependant ils ne seront classés que dans les « hors concours ».

Cotisations

Comme chaque année, les membres devront payer une cotisation de 2 francs (compte de chèques postaux 10 - 859). Le plus tôt sera le mieux ! Qui paie ses dettes s'enrichit, dit le proverbe !

« Mainteneurs »

Est-ce la dévalorisation de cette distinction ? On peut vraiment le croire en voyant le peu d'empressement que les nouveaux « mainteneurs » mettent à répondre à l'appel qui leur a été fait pour transcrire leur biographie dans le Livre d'or ? Cinq minutes d'effort, puis on ferme la lettre et on la porte à la poste. Ce n'est pas si terrible. Allons, un petit effort, parce que le soussigné ne veut pas garder ce livre indéfiniment !...

Décès de M. Charles Marguerat

Le 30 janvier dernier, nous avons rendu les derniers devoirs à notre membre fidèle, M. Charles Marguerat, instituteur émérite, à Cully. Membre de notre Association depuis le début, il nous a été fidèle et fréquentait régulièrement nos réunions, où il venait, toujours souriant, souvent vêtu de son costume vaudois, en compagnie de Mme Marguerat, notre fidèle membre aussi. Ce départ nous a ému et nous renouvelons à la famille éplorée, l'expression de notre bien sincère sympathie.

Ad. Decollogny.

L'« à Dieu » à un collaborateur

C'est dans un temple de Cully bondé que les derniers « à Dieu » furent dits à Charles Marguerat, notre cher collaborateur Mat, des Propos du vignoble.

Quatre voix évoquèrent la vie du défunt.

Celle de M. le pasteur E. Henchoz, qui releva, entre autres, la cordialité indéfectiblement souriante de l'homme de foi, toujours prêt à rendre service à son prochain ou à la collectivité.

Celle de M. Juste Python, un collègue qui sut, de façon touchante, retracer la carrière du régent de Donatyre, dont la classe à trois degrés accapara 35 ans d'une vie consacrée à l'enseignement, ce qui ne l'empêcha pas, de surcroît, d'assurer le secrétariat du Conseil général de la commune et de siéger, dès 1934, au sein du Conseil de paroisse, dont il fut président en 1938.

Celle de M. le pasteur André Chapuis, de Saint-Saphorin, qui, en termes émouvants, vint rendre un hommage mérité au trésorier de la Société vaudoise de secours aux protestants disséminés, et quel trésorier !

Enfin celle, vibrante de sympathie, de

M. Paul Burnet, au nom du Musée du « Vieux-Lavaux », dont M. Charles Marguerat assumait, pendant sa retraite à Cully, la responsabilité et auquel il voua tous ses soins avec une méticulosité admirable et au nom du Conteur romand, auquel le défunt collabora pendant des années avec un dévouement et une ponctualité inégalés.

La Rédaction te dit « A Dieu », cher ami Marguerat, et merci de cœur ! A ta vaillante et dévouée épouse, nos condoléances sincèrement émues.

R. Molles.

Tenâblya à Savegny

Lè patoisan de Savegny-Forî et einveron sè san reuni à la Peinchon dâi z'Alpe po lâo tenâblya statutâira lo 11 de fèvrâ 1968.

Lâi avâi 28 meimbro preseiint.

L'ant honorâ la mèmoire de Monsu Henri Gilliéron, décédé lo 30 janvier 1968 ; l'ètâi on patoisan assidu, avoué son epâose, à toute lè tenâblye et on citoyen suti et amâ dein la coumouna de Savegny. Lo douû de fèvrâ, lo motî l'ètâi trâo petit po recâidre tot lo mondo qu'ètâi vegnu à l'einterrâ. Monsul Samuel Crot et Monsu André Muller l'ant de tot lo mérite de clli crâno citoyen.

Dein son rappoo, lo presideint Regamey dit que lâi a oncora 64 meimbro dein noutr'amicâla lo 11 fèvrâ 1968.

Lè compto de l'« Amicâla », preseiintâ d'attaque pè lo bossî Charles Cordey, vesitâ pè Dama Cécile Cavin et l'ami Henri Narbel, fant ètat d'on galé bénéfice po l'annaïe 1967.

Lo comitè l'è réélu per acclamachon.

Tî lè z'ami sant d'accou de fère la salyâite lo 25 de juin.

Monsu Burnet dèmande âi patoisan de Savegny-Forî de sè preparâ po allâ einregistrâ âo studio de la Sallaz à Losena.

Aprî la tenâblya statutâira, l'è l'eimpartia galése tant qu'à cin hâore, et pu tî lè z'ami sè diant à revère tant qu'âo 31 de mâ à Forî.

F. Duboux.